



Communiqué - Test grandeur nature ce matin à Roscoff dans l'éventualité d'un Brexit sans accord

01 octobre 2019 - 18h15



Un no deal le 31 octobre prochain impliquerait le retour à des formalités douanières strictes. Le dispositif mis en place a pour objectif de fluidifier le contrôle des marchandises et d'éviter ainsi l'engorgement qui pourrait en résulter. Opération concluante ce mardi 1er octobre à Roscoff.

Brittany Ferries se prépare depuis près d'un an à adapter son système d'information afin d'optimiser la circulation des informations avec les services des douanes français. La Compagnie a également développé des outils de communication avec les chauffeurs fret via des écrans et un système de sms.

Cette marche à blanc a permis de confirmer le bon fonctionnement des outils et procédures ainsi que la bonne coordination entre les différents acteurs que sont services des douanes et les services vétérinaires.

Jean-Marc Roué Président du Conseil de Surveillance Brittany Ferries :

" Nous devons continuer à nous préparer au plus dur en continuant à espérer le meilleur. Un accord entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne est la meilleure solution à court et moyen terme. Par ces tests grandeur nature, nous rassurons nos clients en leur affirmant que nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer la libre circulation des marchandises ".

Après Caen/Ouistreham le 12 septembre, Roscoff, ce mardi 1er octobre, la Compagnie Brittany Ferries a prévu des prochaines marches à blanc dans 3 autres ports qu'elle dessert également. Au Havre le 10 octobre, à Cherbourg le 15 octobre puis à Saint-Malo le 17 octobre.

A propos de Brittany Ferries

En 1967, un agriculteur du Finistère, Alexis Gourvenec, parvient à fédérer le Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB) et la Société d'Economie Mixte du Nord-Finistère (SEMENF) autour d'un projet aussi novateur qu'ambitieux : contribuer au désenclavement de la Bretagne par son ouverture maritime aux partenaires traditionnels que constituent pour elle l'Irlande et la Grande-Bretagne.

En 1972 naît la compagnie B.A.I. (Bretagne-Angleterre-Irlande), dont la première liaison transmanche est inaugurée, en janvier 1973, quand le navire Kerisnel quitte le port de Roscoff pour celui de Plymouth avec, à son bord, des camions transportant différentes productions légumières bretonnes. L'histoire de Brittany Ferries commence donc le 2 janvier 1973, juste 24 heures après l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Une première réussite pour la toute jeune compagnie. Elle s'ouvre rapidement au transport passager, puis devient également opérateur de croisières.

Brittany Ferries s'imposera rapidement comme leader national du transport maritime français : un leader atypique, sous actionnariat privé, toujours détenu par une coopérative agricole bretonne et battant pavillon français.

Brittany Ferries en quelques chiffres aujourd'hui

1er employeur de marins français - Entre 2 400 et 3 100 collaborateurs selon la saisonnalité (dont 2 000 marins) - Chiffre d'affaires : 444,2 millions d'euros/an - 2,63 millions de passagers - 901 000 voitures - 205 400 camions - 6 000 emplois indirects - 14,5 millions de nuitées générées en Europe dont 9,2 millions en France - 12 navires - 12 routes maritimes desservies entre la France, le Royaume Uni, l'Irlande et l'Espagne - 11 ports : Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen-Ouistreham, Le Havre, Plymouth, Poole, Portsmouth, Cork, Santander, Bilbao.